



SYLLABUS



Niveau d'études : Master 1
Semestre : 2

ECTS : 3

Cours : **Économie de l'environnement**

CM : 30 heures

Enseignant : Philippe MAHENC
E-mail : philippe.mahenc@umontpellier.fr

Modalité de contrôle des connaissances : examen terminal écrit de 2h

Objectif

Dans ce cours, je poursuis un double objectif.

Le premier objectif (partie I du cours) est d'expliquer pourquoi et comment les comportements économiques des entreprises et des consommateurs peuvent avoir des effets néfastes sur l'environnement. Ces effets néfastes se traduisent, d'une part, par une réduction de la qualité de l'environnement à travers la pollution de l'air, de l'eau ou du sol, et d'autre part, par la surexploitation de ressources naturelles renouvelables telles que la faune, la flore et les réserves d'eau, ou encore de ressources naturelles non-renouvelables telles que les minerais et les énergies fossiles.

Le second objectif (partie II du cours) est d'étudier comment un système économique peut réduire le dommage qu'il inflige à l'environnement avec ou sans intervention des pouvoirs publics.

Dans la partie I du cours, j'expose la logique socialement néfaste des comportements de passager clandestin et le concept d'externalités négatives, tous les deux appliqués à l'environnement.

Dans la partie II du cours, j'étudie tout d'abord si le marché livré à lui-même, sans intervention des pouvoirs publics, est capable d'organiser les échanges entre producteurs et consommateurs de manière à réduire les atteintes à l'environnement. Ensuite, j'explique quelles mesures politiques peuvent être mises en œuvre par un régulateur (Etat, gouvernement, agence environnementale) soucieux à la fois du bien-être collectif et de la protection de l'environnement, pour inciter les agents économiques à mieux se comporter vis-à-vis de l'environnement. Je présente en particulier le mécanisme de taxation préconisé par Pigou, sous diverses formes de concurrence sur le marché, et le fonctionnement des marchés de permis à polluer.

Mon approche est essentiellement microéconomique. J'utilise des modèles standards, tirés de la littérature en économie industrielle, économie de l'environnement et économie publique. Ils reposent sur l'hypothèse que les ménages ou les consommateurs cherchent à maximiser leur bien-être particulier, capturé tantôt sous la forme d'une utilité, tantôt sous la forme d'un surplus. Une autre hypothèse est que les entreprises cherchent à maximiser leur profit. Enfin, je suppose que le régulateur environnemental représente l'intérêt général, en tenant compte de la dimension environnementale.

Pré-requis

L'étudiant doit avoir la curiosité de consulter les manuels de références suivants :

- Environmental Economics de C. D. Kolstad, chez Oxford University Press.
- Industrial Organization de Oz Shy, chez MIT Press.
- Environmental Economics de J. F. Shogren, B. White et N. Hanley chez Palgrave

Contenu

En **introduction**, j'explique quelles sont les perturbations causées à l'environnement par l'activité économique. Entreprises, consommateurs et gouvernements se montrent de plus en plus concernés par la protection de l'environnement. Il existe une dimension politique de l'économie de l'environnement. La politique environnementale est confrontée à un double enjeu : le problème de la pollution et la préservation des ressources et des environnements naturels

Dans une **première section**, je considère l'environnement naturel comme un bien public. J'explique la logique socialement néfaste des comportements de passager clandestin. Je l'illustre par un jeu de protocole pour un environnement propre. Je montre ensuite que le marché concurrentiel, livré à lui-même, génère une pollution excessive. J'expose enfin un modèle expliquant pourquoi la contribution volontaire à la protection de l'environnement est insuffisante en regard de ce qui serait socialement souhaitable.

Dans une **deuxième section**, j'analyse les atteintes de l'activité économique à l'environnement sous l'angle d'« externalités négatives ». Je me base sur cette notion pour aborder le problème de la surexploitation des ressources communes en accès libre ou "tragédie des communs".

Dans la **troisième section**, je considère la production de biens « verts » comme une stratégie de différenciation de l'entreprise. Je présente aussi le problème que pose l'information des consommateurs sur la qualité de l'environnement.

En **quatrième section**, je présente les politiques de régulation environnementale, en distinguant entre réglementation centralisée et système incitatif décentralisé. Dans ce dernier cas, j'analyse la règle de Pigou, d'abord en concurrence parfaite, puis en monopole, et j'explique le fonctionnement des marchés de permis à polluer. Je clos la section par un modèle de régulation de l'entreprise polluante concurrentielle en information asymétrique.

Bibliographie

L'étudiant doit avoir la curiosité de consulter les manuels de références suivants

- Environmental Economics de C. D. Kolstad, chez Oxford University Press.
- Industrial Organization de Oz Shy, chez MIT Press.
- Environmental Economics de J. F. Shogren, B. White et N. Hanley chez Palgrave Macmillan.